



Pour profiter pleinement de votre fenêtre

Nous vous recommandons de protéger vos produits avant la pose. Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre fenêtre et apportez-lui les réglages et entretiens nécessaires.

ENTRETIEN

La bonne idée 3Fermetures : pensez à nettoyer les voies d'évacuation d'eau et les joints.

Fenêtre Bois : selon leur exposition*, appliquez au minimum une couche de lasure ou de peinture microporeuse avant la pose. Répétez l'entretien tous les deux ans, en réalisant un léger égrenage suivi de l'application de deux nouvelles couches de produit. Insistez particulièrement sur les parties basses, les rainures, creux et arêtes.

Fenêtre PVC option couleur :

les rayures ou accrocs de petites tailles peuvent être masqués à l'aide du stylo de retouche fourni (se reporter aux indications sur le stylo).

Grilles de défense et appuis de fenêtres : ils doivent être recouverts de 2 couches de peinture anti-rouille.

Quincaillerie : graissez chaque année les organes de manoeuvre.

Stores bannes : dépoussiérez pour éliminer les particules de surface par aspiration, soufflage d'air, battage ou brossage. Évitez d'enrouler votre store humide pour une longue période. Si vous l'avez enroulé humide, déroulez-le dès que possible pour faire sécher la toile.

Nettoyage

Fenêtre PVC ou Aluminium : lavage à l'eau savonneuse.

Fenêtre PVC option couleur : lavage au chiffon ou à l'éponge non grattante avec un savon ou un détergent doux, tous les 2 mois environ pour sauvegarder la couleur.

Vitrage : lavage à l'eau savonneuse.

Grilles de ventilation : nettoyez une fois par an, veillez à ce qu'elles ne soient pas obturées. Une bonne aération de vos locaux est indispensable pour vous garantir une bonne salubrité des pièces de votre habitation.

Stores bannes : lavez la structure avec une éponge humide et de l'eau savonneuse, rincez, essuyez. Dépoussiérez la toile à sec, une fois par an à l'aide d'une brosse dure puis lavez à l'eau savonneuse avec une brosse douce. Ne pas utiliser de poudre abrasive, d'appareil à vapeur pressurisé, de bombe aérosol, de jet haute pression, de détergent chloré.

* Les expositions en bord de mer nécessitent l'application de deux couches de lasure ou peinture microporeuse supplémentaires.

La Garantie produit



Outre les cas couverts par les garanties légales, nous garantissons l'ouverture, la fermeture, l'étanchéité à l'air/l'eau et le non embuage à l'intérieur du double vitrage, pendant les durées ci-dessous.

Produit Main d'oeuvre
et déplacement

Aluminium	10 ans	1 an
Mixte aluminium et bois	10 ans	1 an
PVC	10 ans	1 an
Bois	10 ans	1 an
Compléments fenêtres		
Store banne manuel ou électrique	5 ans	1 an
Grille de défense et appui de fenêtre Fer	2 ans	1 an
Grille de défense et appui de fenêtre Aluminium	10 ans	-
Moustiquaire	5 ans	-
Brise-soleil orientable	5 ans	1 an
Verrière d'atelier	2 ans	-
SOMFY Box®	2 ans	-

La Garantie accessoires

Nous garantissons leur bon fonctionnement.

Produit Main d'oeuvre
et déplacement

Bloc de volet roulant intégré		
Tablier, composant et accessoires	2 ans	1 an
Moteur et bloc baie rénovation	5 ans	-
Grille de ventilation	2 ans	1 an
Poignée, crémonne et barillet (vendus séparés)	2 ans	-
Petits bois et cadre rapporté	2 ans	1 an
Croisillon PVC, plomb ou laiton intégré	2 ans	1 an
Crémonne décorative ou en applique, cache fiche décoratif	2 ans	-

La Garantie finition



Nous garantissons notre finition contre l'écaillage, le décolllement, le craquèlement du revêtement.

Produit Main d'oeuvre
et déplacement

Aluminium écaillage finition couleur	5 ans	1 an
Mixte aluminium et bois écaillage finition couleur	5 ans	1 an
PVC décor bois : décolllement du revêtement	2 ans	1 an
PVC écaillage finition couleur	5 ans	-
Bois finistar et finition couleur	2 ans	1 an
Traitement anti-corrosion grille de défense et appui de fenêtres		
Fer	10 ans	-

CE QUE LA GARANTIE NE COUVRE PAS

- ♦ Une évolution de la brillance et de la couleur.
- ♦ Les exsudations de substances au travers du film de finition (comme résines, tanins...).
- ♦ Les dommages causés par les chocs et les frottements, ainsi que les dommages causés par le contact avec des produits agressifs, notamment ceux utilisés en construction (ciment, plâtre, enduit).
- ♦ **Pour les stores bannes :**
 - Les dégradations liées à toute négligence, vandalisme, chute d'objets, brûlures de cigarettes, vents violents, nettoyage avec un produit non recommandé ;
 - Le non-respect des consignes de pose et de raccordement électrique ;
 - L'installation d'accessoires électriques ou automatisés autres que ceux proposés par 3Fermetures.
- L'usure normale du store (salissures, dégradations par facteurs polluants divers) ;
- Les plis et gaufrages inhérents à la texture de la fibre acrylique de la toile ;
- L'utilisation de chevilles ou goujons inadaptés aux matériaux de support.
- ♦ Les pièces d'usure
- ♦ Le réglage produit.
- ♦ Casse.
- ♦ Rayure.
- ♦ Fente et fissure.